

## Contexte

Malgré une recommandation de niveau IA de la **Société Française de Cardiologie**, 70% des patients ne participent pas à un programme de réadaptation cardiaque après IDM. Il en est de même pour les autres indications.

Les freins sont multiples : certains ne peuvent pas prendre le temps de s'arrêter de travailler ou bien leur profession est incompatible avec une réadaptation cardiaque classique, d'autres ont des contraintes familiales.

## Reproductibilité testée à travers 3 centres

- Centre Hospitalier de Bligny dans l'Essone
- Clinique Saint Yves à Rennes
- Centre Hospitalier de Bastia

## Programme innovant

Le but est de diversifier l'offre de soin pour s'adapter au plus près des contraintes des patients.

Nous devons contourner les freins et ainsi éviter le renoncement au soin de certaines personnes.

Nous visons l'autonomisation du patient et un engagement durable vis-à-vis d'une activité physique régulière. Il n'y a pas de délégation de tâches auprès d'un soignant en ville.

Programme mixte, alliant des séances en centre et des séances surveillées par outils connectés qui se déroulent en autonomie au domicile ou en extérieur.

Le bilan initial se fait sur 3 ou 4 jours en centre pour initier le patient à l'activité physique et à l'ETP.

Le programme d'éducation thérapeutique associe des courtes vidéos éducatives envoyées via l'application smartphone et des jeux avec les infirmières et enseignant APA en présentiel.

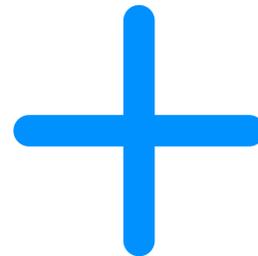
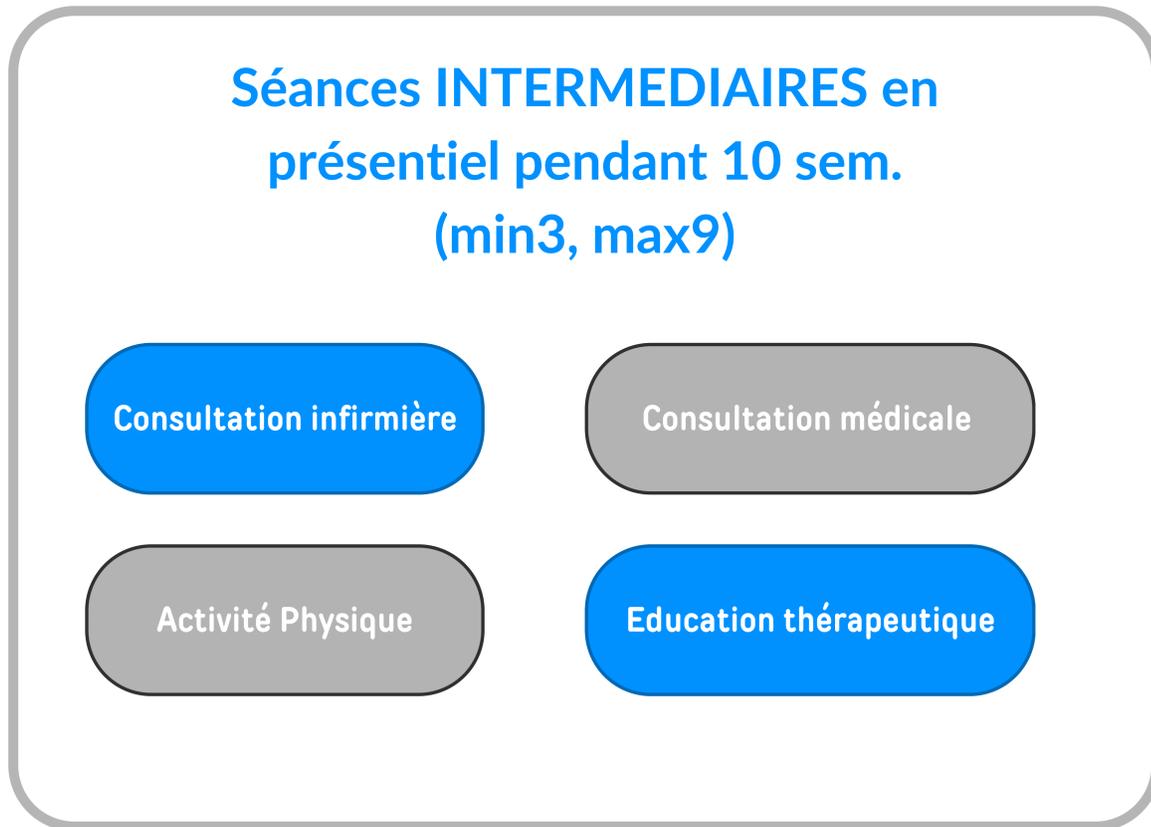
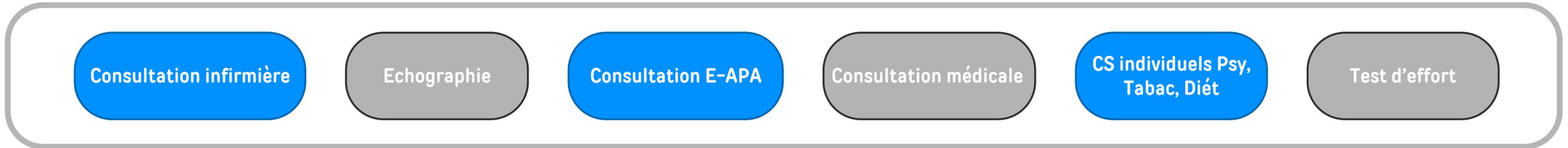
Le rythme de la venue en centre est adapté à la personne. Le plus souvent, il est hebdomadaire.

L'ensemble du programme dure environ 3 mois

## Expérimentation pendant 3 ans

- 500 patients seront inclus
- Patients stables score Rare<4 : coronariens après infarctus récent en phase II, coronaire à distance de l'évènement aigu, insuffisants cardiaque stabilisés, congénitaux, diabétiques sous insuline.
- Budget de 629€ par patient pour l'ensemble du programme hors des murs de l'établissement.

**Par un arrêté paru le 10 juillet 2021 au Journal officiel, le ministère des Solidarités et de la Santé a publié le cahier des charges de l'expérimentation READ'HY. Le financement est partiellement substitutif et complémentaire. Le budget est de 584,9 k€.**





## Plateforme pour les soignants

- Recueil des données patients au jour le jour
- Historique des séances d'entraînement
- Dossier médical succinct
- Gestion d'une bibliothèque de programmes



## Une application smartphone pour les patients

- L'enregistrement des données durant les séances entrainement
- Messagerie entre patient et le professionnel
- Envoi de vidéo éducative
- Programme d'exercice personnalisé partagé entre professionnel et patient



## Une Hotline

- Une hotline assurée par les soignants, kinésithérapeutes et infirmières pour répondre aux questions des patients